

TABLEAUX OG 2019-2020 OBLIGATOIRES

SOMMAIRE

OGID00 : INFORMATIONS D'IDENTIFICATION

OGBIC00 : DECLARATION DU PROFESSIONNEL EXPERT COMPTABLE

OGBIC01: INFORMATIONS GENERALES

OGBIC02 : RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

OGBIC03: TVA COLLECTEE

OGBIC04 : ZONES LIBRES : OG demandée pour les Bouchers et les Boulangers

OGBIC05 PREVENTION DES DIFFICULTES

INFORMATIONS IDENTIFICATION		OGID00
Libellés	Réponses	
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE		
Forme juridique (A)		
Code Activité de la famille comptable (B)		
Code activité libre (C)		
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE		
Nom de l'éditeur		
Nom de logiciel comptable qui a produit la déclaration fiscale		
Référence du logiciel comptable (Numéro de version et de révision)		
PERIODE		
Date de début exercice N format 102 : SSAAMMJJ		
Date de fin exercice N format 102 : SSAAMMJJ		
Date d'arrêté provisoire format 102 : SSAAMMJJ		
MONNAIE		
Monnaie		
TVA		
Situation au regard de la TVA (E)		
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA -		
(2) Recettes en franchise de TVA en totalité -		
(3) Recettes soumises en totalité de TVA -		
(4) recettes soumises partiellement à TVA		
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)		
DECLARATION RECTIFICATIVE (F)		
Tableaux fiscaux uniquement (1) OUI (2) NON		
ADHERENT SANS CONSEIL (G)		
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE		
Je soussigné(e),		
ATTESTATION		
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur de logiciel. (H)		

(A) Rappel des Formes juridiques sous forme abrégée (extrait partiel ci-dessous du Cahier des charges EDI-TDFC Volume 3Z Chapitre 99 pages 17 et 18)

EI : Entreprise Individuelle EIR : EIRL
SNC : Société en Nom Collectif SA : Société Anonyme
SEF : SDF Société de Fait SCA : Société en commandite par actions
SRL : SARL SCS : Société en commandite simple
IND : Indivision SCV : Société civile de construction vente
ERL : EURL SLU : SELARL

Important : dans le cas d'une EURL, SARL n'ayant qu'un seul associé, c'est le terme ERL qui doit être mentionné.

(B) Code activité de la famille comptable : Il s'agit d'un code activité statistiques à 6 positions adopté par les réseaux d'OGA suivants : FCGA, FCGAA, AIROGA, ARAPL, UNASA, ANPRECEGA, DEFIAA, UFCA et UNPCOGA. La table de ces codes est disponible sur le site EDIFICAS, rubrique téléchargement, nomenclature NAFU du 19/12/2011 et auprès des réseaux cités précédemment.

(C) Table de codes réservés à d'autres réseaux.

(B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soient transmis.

(D) Dans le cas d'un dépôt de déclaration provisoire, la date de fin d'exercice est celle de la clôture normale de la déclaration et la date d'arrêté provisoire est celle de la liasse déposée.

Exemples : Date de début d'exercice N : 01/09/2017 Date de fin d'exercice N : 31/08/2018

Date d'arrêté provisoire : 31/12/2017

(E) SITUATION AU REGARD DE LA TVA: s'il est répondu (1) ou (2), l'OGBIC03 n'est pas à servir;

(F) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.

(G) ADHERENTS SANS CONSEILS, ATTESTATION DE LOGICIEL CONFORME :

Ce cadre est réservé aux adhérents sans membre de l'ordre des experts-comptables pour établir leur COMPTABILITE mais qui la tiennent au moyen d'un système informatisé et qui ont la possibilité de produire leur liasse et les tableaux OG au format EDI

(H) Si cette case est cochée, cela dispense de fournir à l'OGA une attestation de conformité du fichier des écritures comptables (détection par l'adhérent de l'attestation fournie par l'éditeur).

N° ADHERENT	
NOM ADHERENT	
DATE DE CLOTURE EXERCICE	

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE	OGBIC00
--	----------------

Je soussigné(e),			
Identification du professionnel de la comptabilité			
Dénomination :		N° SIRET :	
Adresse :			
déclare que la comptabilité de			
Identification de l'entreprise adhérente			

Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent du centre de gestion agréé	
N° Agrément :	1.04.756
Désignation :	C.N.G.A.I.F.
Adresse :	56 Rue de Londres, 75008 PARIS
est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. (A)	(1) ou (2)
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur de logiciel. (B)	cocher la case (X)
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le	A :
	Nom du signataire :

Cette déclaration qui certifie le respect des règles comptables et fiscales se substitue au visa de l'expert-comptable qui n'est plus obligatoire et dispense l'organisme agréé d'un contrôle formel approfondi à l'inverse des déclarations fournies par l'adhérent sans conseil.

(A) Les réponses possibles sont (1) pour "tenue" ou (2) pour "surveillée"

(B) : Si cette case est cochée cela dispense de fournir à l'OGA une attestation de conformité du fichier des écritures comptables (détention par le cabinet de l'attestation fournie par l'éditeur). ATTENTION cette case sera cochée si le dossier est en tenue au sein du cabinet et si le cabinet détient l'attestation de l'éditeur du logiciel : Dossier en tenue (1) Détention de l'attestation (X).

AUTRES CAS :

Dossier en tenue (1) sans attestation du cabinet ()

Dossier en révision (2) Détention par le cabinet de attestation du logiciel de l'adhérent (X).

Dossier en révision (2) Sans détention par le cabinet de attestation du logiciel de l'adhérent ()

RAPPEL : Le Nom du signataire ne doit pas être identique à la dénomination du professionnel de la comptabilité (le nom du signataire doit être le **nom de l'expert-comptable** et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête)

INFORMATIONS GENERALES	OGBIC01
------------------------	---------

Généralités	Réponses
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	

Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) Oui - (2) Non - (3) non applicable	
Statut du conjoint dans l'entreprise (<i>Personnes morales à plusieurs associés non concernées</i>) (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération (<i>Personnes morales à plusieurs associés non concernées</i>)	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds inscrit à l'actif du bilan a-t-il été créé par l'adhérent (1) Oui - (2) Non	
Y-a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer fiscal ? (1) Oui - (2) Non (<i>Personnes morales à plusieurs associés non concernées</i>)	
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : Y a-t-il eu une réintégration des charges financières (1) Oui - (2) Non - (3) Non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant - (4) non applicable	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable : (1) Appliquée - (2) Renonciation - (3) non applicable	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) Oui et < au plafond - (2) Non - (3) Oui et plafonnement	
Si l'adhérent a cessé son activité (<i>réponse attendue uniquement en cas de cessation</i>)	
- date de la cessation (*)	
- motif de la cessation (*)	
(1) vente - (2) vente avec départ à la retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transmission juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès	
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIÉS de source étrangère ? (**) (<i>Personnes morales à plusieurs associés non concernées</i>) (1) Oui (2) Non	
Y-a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) Oui - (2) Non	
Si (1) Désignation	Montant de l'acquisition :

Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042)	
- montant des cotisations TNS obligatoires	
- montant des cotisations TNS non obligatoires	
Faits significatifs particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes (A) :	

(*) En cas de **cessation d'activité**, ne pas omettre de renseigner la **date** et le **motif de la cessation** (Incidence sur l'étude du traitement des plus-values dans le dossier).
Si une date est saisie alors un motif doit être renseigné.

(**) Ne concerne que « Les revenus de source étrangère provenant d'un Etat membre de l'Union européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales ».

RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES	OGBIC02
---	----------------

TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées
--

Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptable ment	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)	0			
Habitation	0			
dont taxe foncière	0			
Autres dépenses liées à l'habitation	0			

PRELEVEMENTS EN NATURE				
Marchandises	0			
Matières premières	0			
Fournitures consommables et charges externes	0			

REMUNERATIONS				
Salaires	0			
dont indemnités journalières des salariés	0			
Charges sociales sur salaires	0			
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant	0			
Rémunération du conjoint	0			
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	0			
Rémunération des associés non gérants	0			

IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible	0			

FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	0			
Intérêts sur crédits à court terme	0			

AUTRES				
Amendes	0			
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA <i>(2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)</i>	0			
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme	0			
Divers :	0			
(à préciser)	0			
(à préciser)	0			
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES				

Déductions Fiscales				
Plus-values				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quindécis				
- Autres				
(à préciser)				
(à préciser)				
Plus value à court terme différée				
Plus value à long terme impose au taux de 16 %				
Autres déductions fiscales :				
(à préciser)				
(à préciser)				

4181	- Clients - Factures à établir	0,00								
4198	+ Avoirs à établir	0,00								
4687	- Produits à recevoir	0,00								
487	+ Produits constatés d'avance	0,00								
↓	Si TVA sur encaissements									
410 à 4164	- Créances clients	0,00								
		0,00								
4191-4196-4197	+ Avances clients	0,00								
		0,00								
	- Effets escomptés non échus	0,00								
	+/- Autres	0,00								
		0,00								
	AUTRES CORRECTIONS (2)									
654 - 6714	- Créances irrécouvrables	0,00								
		0,00								
		0,00								
	+/- Régularisation (N-1) en base (3)	0,00								
	Base HT taxable	0,00								
	Base HT déclarée	0,00								
	Ecart en base (à justifier)	0,00								
	TVA à régulariser	0,00								
	Solde de comptes TVA à la clôture	Soldes	20,00%	19,60%	10,00%	7,00%	5,50%	Taux %	Taux %	Exo
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser									
44567	Crédit de TVA									
4458 (souvent 44587)	TVA à régulariser									
Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :										
Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant										
Date de la déclaration										
Montant										
TVA DEDUCTIBLE										
Renseignements généraux concernant la TVA									Réponse	
Montant des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable										

(1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. **Les taux à zéro ne sont pas acceptés.**

(2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc...

N° ADHERENT _____
 NOM ADHERENT _____
 DATE DE CLOTURE EXERCICE _____

ZONES LIBRES OBLIGATOIRE	OGBIC04 BOULANGERS
---------------------------------	---------------------------

Code	Libellé	Montant
1	Ventes de marchandises	
2	Production vendue boulangerie	
3	Production vendue pâtisserie	
4	Production vendue traiteur	
5	Production vendue divers	
6	Prestations de services	
7	Production stokée boulangerie	
8	Production stockée pâtisserie	
9	Production stockée divers	
10	Achats de marchandises	
11	Achats de matières premières boulangerie	
12	Achats de matières premières patisserie	
13	Achats de matières premières traiteur	
14	Achats de matières premières divers	
15	Achats combustible	
16	Achats d'emballages	
17	Achats autres approvisionnements divers	
18	Variation de stock de marchandises	
19	Variation de stock de matières premières boulangerie	
20	Variation de stock de matières premières Pâtisserie	
21	Variation de stock de matières premières traiteur	
22	Variation de stock de matières premières divers	
23	Variation de stock combustible	
24	Variation de stock emballages	
25	Variation de stock autres approvisionnements divers	
26	Gaz électricité	
27	Gérance	
28	Entretien réparations	
29	Assurances honoraires	
30	Emballages non stockés	
31	Combustible non stocké	
32	Quintaux panifiés total	
33	Quintaux panifiés farine spéciale	
34	RRR total	
35	RRR boulangerie	
36	RRR pâtisserie	
37	Nombre de Salariés à la fabrication	
38	Nombre d'Apprentis fabrication	
39	Nombre de Salariés à la vente	
40	Nombre d'Apprentis à la vente	
41	découvert bancaire	

les lignes 1+ 2 +3 + 4 +5
doivent correspondre à :
RN :lignes FC-FF
RS : lignes 210-214

les lignes 7 + 8 + 9
doivent correspondre à :
RN :lignes FM
RS : lignes 222

les lignes 10 à 17
doivent correspondre à :
RN :lignes FS-FU
RS : lignes 234-238

les lignes 18 à 25
doivent correspondre à :
RN :lignes FS-FU
RS : lignes 234-238

**Cette OG comporte 41 lignes il faut respecter leur nombre et leur ordre pour qu'elle soit exploitable.
 Si un montant n'est pas fourni, merci de passer à la ligne suivante sans supprimer la ligne du montant non fourni.**

PREVENTION DES DIFFICULTES (OBLIGATOIRE)	OGBIC05
---	----------------

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : (1) Oui - (2) Non Si (1) compléter le informations ci-dessous.	
Pérennité de l'entreprise, nature des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaire, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motif, etc....)	
Existe-t-il un projet de : (1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission - (4) cessation d'activité - (5) procédure collective	
Ouverture d'une procédure collective : (1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) transmission - (4) cessation d'activité - (5) Procédure collective	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitation sont-ils détenus : (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location	